



A tous les riverains du stade Vélodrome

Madame, Monsieur,

Un campement de la communauté Rom s'est installé en toute illégalité sur une bande de terrain le long de la RN2. Il est inadmissible que des familles, en particulier des enfants, vivent dans de telles conditions de précarité et d'insalubrité. Cela est absolument indigne d'une démocratie comme la nôtre. J'ajoute que l'apparition de ce qu'il faut bien appeler un bidonville, en entrée d'Aulnay, nuit gravement à l'image de notre commune. Enfin, et ce n'est pas le moins important, de nombreux riverains m'ont alerté sur les nuisances subies par le voisinage et la montée d'une tension croissante liée à des actes d'incivilité de plus en plus sérieux. Il faut tout faire pour que soit mis un terme à cette situation qui peut à tout moment déboucher sur des conflits, voire des incidents graves.

Toutes ces raisons rendent urgente l'intervention des autorités de l'État, qui ont seules pouvoir de régler le problème et de permettre un retour à la normale dans les plus brefs délais. En la matière, les moyens de la commune sont réduits et ne peuvent s'exercer que dans un cadre strictement réglementé. C'est pourquoi, j'ai saisi la Justice afin d'obtenir une ordonnance d'expulsion qui puisse être appliquée immédiatement. Lors d'une première audience, l'affaire a été reportée : elle revient devant les tribunaux ce mercredi 15 janvier. Je compte bien, cette fois, qu'un jugement favorable soit rendu permettant aussitôt le recours à la force publique. Parallèlement, j'ai adressé le 7 janvier à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis un courrier lui demandant de mettre à disposition les effectifs de police nécessaires dès la notification de l'ordonnance d'expulsion. Après quoi, nous prendrons toutes nos responsabilités afin que le terrain soit nettoyé et retrouve un aspect normal.

Permettez-moi d'ajouter que notre ville, qui assume déjà pour ce qui la concerne un effort de solidarité important à l'égard des habitants, n'a pas à se substituer en la matière aux diverses autorités compétentes. Ce dossier, au demeurant douloureux et complexe, dépasse largement le cadre d'intervention communal : c'est un sujet qui relève de la nation toute entière et qui doit pour le moins trouver une résolution à l'échelle européenne. Les communes comme la nôtre, qui ont déjà fort à faire en de nombreux domaines, ne peuvent endosser cette nouvelle et lourde responsabilité.

En tout état de cause, je ne saurais accepter plus longtemps une situation humainement dramatique pour les familles concernées et insupportable à subir pour les riverains directement touchés. Croyez que je fais tout ce qui est en mon pouvoir, dans le respect du cadre légal, pour hâter la résolution de ce problème. Soyez certains que nous restons mobilisés et vigilants. Je ne manquerai pas d'ailleurs de vous tenir informés. J'ai souhaité qu'un numéro de téléphone (01 48 79 65 66) soit à votre disposition en mairie afin que vous puissiez accéder facilement à tous les renseignements utiles.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Gérard SEGURA  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Vice-Président du Conseil Général